

Communiqué de presse

Le 26 janvier 2021

VOTE DU BUDGET 2021 DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL YVELINES / HAUTS-DE-SEINE

Le Conseil d'administration, composé des Conseillers départementaux des deux assemblées et présidé par Georges Siffredi, a voté mardi 26 janvier le budget 2021 de l'Établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine (EPI 78 / 92), en présence de Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines et Vice-président de l'EPI 78 / 92.

Depuis sa création en février 2016, l'établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine atteste de la pertinence du rapprochement des deux Départements. Grâce à l'amélioration continue de la qualité de service rendu à l'utilisateur, et des économies d'échelle importantes de par les groupements de commandes, l'EPI 78/92 **apporte la preuve d'un fonctionnement opérationnel sans dépense, ni administration supplémentaire, en s'appuyant uniquement sur les moyens mis à sa disposition par les deux collectivités.**

« En 2021, nos crédits de fonctionnement et d'investissement s'élèveront à plus de 16,3 M€, dont plus de 15 M€ pour l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental, notre plus gros poste de dépenses. Le budget de l'EPI 78 / 92 concrétise ainsi l'engagement de ne pas dépenser plus d'argent public et démontre que des réformes simples, audacieuses et connectées à la réalité sont efficaces dans la conduite de politiques publiques au service des Yvelinois et des Alto-séquanais. »

Georges Siffredi, Président de l'Établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine

Le budget 2021 s'inscrit dans la continuité des budgets des années précédentes.

- L'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental : 12,9 M€ (correspondant au cumul des dépenses en année pleine des deux Départements). Le programme d'entretien et d'exploitation des réseaux routiers départementaux regroupe l'ensemble des dépenses relatives à l'entretien et à l'exploitation des **1 910 km de routes départementales, 825 ouvrages d'art et 1 051 carrefours** des deux collectivités.

- L'archéologie préventive : 850 000 €. Le service d'archéologie préventive est habilité pour la réalisation de diagnostics prescrits dans son ressort territorial et l'exécution de fouilles d'archéologie préventive sur le territoire de la région Ile-de-France pour les périodes chronologiques allant du Paléolithique à l'Époque moderne par le Conseil national de la recherche archéologique. En 2021, le service entreprendra **10 diagnostics et 1 fouille**.

Le service continuera d'assurer un rôle de conseil auprès des aménageurs publics et privés contribuant ainsi à concilier la protection du patrimoine et l'aménagement du territoire. Il poursuivra également ses missions de recherche scientifique, d'inventaire, de gestion-conservation des collections et de valorisation du patrimoine archéologique. Ce service s'auto-finance pour partie en répondant à des marchés (notamment celui de Poissy, sur le site de construction du futur centre d'entraînement du PSG).



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL
Yvelines • Hauts-de-Seine

- **L'adoption : 147 000 €.** Avec un bassin de 3 millions d'habitants, le service interdépartemental est le plus important de France. **En 2021 le service va poursuivre et intensifier le travail engagé avec les services sociaux départementaux.** Le service interdépartemental prendra également en charge les bilans de projet de vie des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Les crédits de fonctionnement de l'Établissement public représentent 16,2 M€. La participation que lui verseront les deux départements se fera à budget constant en année pleine (soit une prévision de 6,2 M€ pour le Département des Yvelines et de 8,8 M€ pour le Département des Hauts-de-Seine).

Présentation du 19^e avis du Conseil de Développement Durable Interdépartemental

Par ailleurs, à l'occasion du conseil d'administration, **François Leblond, Président du Conseil de Développement Durable Interdépartemental, a présenté le dernier avis rendu**, suite à la saisine sur la question stratégique de **la résilience collective face à la crise sanitaire et ses conséquences.**

En trois séances de travail ouvertes largement, complétées par un appel à contributions écrites, le C2DI s'est fixé comme objectif de dresser un panorama de la situation – de la crise sanitaire, mais aussi de ses effets dominos (crises économique et sociale), ainsi que d'autres risques qui s'y ajoutent (changement climatique, attaques cyber, terrorisme).

Le C2DI s'est appuyé pour cela sur les retours d'expériences des services, des membres du C2DI, d'autres acteurs du territoire telle La Croix-Rouge, ainsi que des élus départementaux et municipaux qui ont pris part aux séances de travail.

Les idées et propositions émises lors des ateliers sont réparties en 8 parties, chacune correspondant à une préconisation. Sept de ces parties offrent un panorama des grandes politiques départementales directement tournées vers les usagers et les territoires : santé, social, éducation, nature, urbanisme/ruralités/mobilités, économie, tourisme/culture/sports. La dernière partie est dédiée à la résilience organisationnelle et est davantage tournée vers le fonctionnement des structures et la coordination avec les partenaires.

Avis complet du C2DI

L'établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine

L'EPI 78 / 92 est présidé par Georges Siffredi, et Pierre Bédier en assure la vice-présidence. Le bureau est également composé de 3 conseillères et 3 conseillers de chaque Département.

L'EPI conduit et finance toute action d'intérêt interdépartemental dans les domaines de compétence dévolus aux départements. Les 3 politiques publiques d'intérêt interdépartemental déjà transférées à l'Établissement sont l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental, l'adoption et l'archéologie préventive.

Au-delà des actions conduites dans le cadre de l'EPI 78 / 92, plusieurs mutualisations départementales ont été faites, avec notamment le rapprochement de plusieurs services : les solidarités, la commande publique, l'éducation et la construction, les missions d'audit, de contrôle et d'évaluation des politiques publiques, le tourisme, les archives départementales.

www.epi78-92.fr



Contacts presse

Département des Hauts-de-Seine
Amélie CHABUET
tél. : 01 47 29 35 78
courriel : achabuet@hauts-de-seine.fr
www.hauts-de-seine.fr

Département des Yvelines
Amélie BAILLEAU
tél. : 01 39 07 78 41
courriel : abailleau@yvelines.fr
www.yvelines.fr